

**MINISTERE DES GRANDS TRAVAUX****FICHE DE POSTE**

Date de mise à jour : 27/03/2023 BOP

**I – DEFINITION DU POSTE**

1	<b>SERVICE : Direction de l'équipement – Section de Tahiti – secteur urbain</b>				
2	<b>LIBELLE DU POSTE :</b> Agent d'entretien des infrastructures de voiries				
3	<b>NIVEAU DE RESPONSABILITE :</b> 2				
4	<b>CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE :</b> D				
5	<b>CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE :</b> AN5				
5	<b>FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE :</b> FTE				
6	<b>IMPUTATION BUDGETAIRE :</b> PROGRAMME : 962 02 CENTRE DE TRAVAIL : 327		<b>CODE POSTE : 1653</b> <b>PROGRAMME R.H : 974 01</b>		
7	<b>LOCALISATION GEOGRAPHIQUE :</b> IDV – TAHITI - Papeete – Secteur urbain (Pirae à Punaruu)				
8	<b>FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) :</b> L'agent d'entretien des infrastructures est chargé de l'entretien et de la réparation des infrastructures publiques routières, portuaires et de bâtiments relevant de la direction de l'équipement.				
9	<b>EFFECTIFS ENCADRES</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b> <b>Autres</b>
	<b>NOMBRES :</b> Néant				
10	<b>SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT :</b> Chef d'équipe d'une équipe du secteur urbain				
11	<b>MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Outillages et matériel de chantiers ;</li><li>- Equipement de protection individuelle (EPI)</li></ul>				
12	<b>CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Port d'un EPI obligatoire ;</li><li>- Travaux pénibles.</li></ul>				
13	<b>ACTIVITES PRINCIPALES :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Participer à la préparation des interventions ;</li><li>- Entretien et réparation des infrastructures routières et ses dépendances, les infrastructures portuaires et les bâtiments ;</li><li>- Reboucher les nids-de-poule et poser de l'enrobé ;</li><li>- Débroussailler les accotements ;</li><li>- Réparer les dispositifs de sécurité ;</li><li>- Participer à l'entretien du matériel ;</li><li>- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité au travail ;</li><li>- Intervenir lors des périodes de catastrophes naturelles (cyclone, houle, pluie, etc.).</li></ul>				
14	<b>ACTIVITES ANNEXES :</b>				

## II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Agent non fonctionnaire de l'administration de catégorie 5 (en cours de transformation en aide technique)
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Entretien des ouvrages de génie civil (infrastructures, VRD) et bâtiments

**S:** Sensibilisation, **A:** Application; **E:** Expert

17	<b>COMPETENCES</b>	<b>S</b>	<b>A</b>	<b>E</b>
	- Autonomie		X	
	- Qualité de maîtrise de soi et de discipline		X	
	- Aptitude à la polyvalence		X	
	- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité au travail		X	
	- Capacité de travailler en équipe et de s'y intégrer		X	
	- Application des directives et des consignes		X	
	- Techniques d'entretien des voiries, des réseaux divers et des bâtiments		X	
	- Connaissance du petit matériel et d'engins		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : de 3 à 5 ans. (minimum 3 ans)
----	---

Le directeur de l'équipement :

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :